



## HONORAIRES DE L'AGENCE

### VENTES ( TVA incluse )

Pourcentage appliqué sur le montant des transactions

Transactions de 0 à 100 000 euros	7 %
100 001 euros à 150 000 euros	6,5 %
150 001 euros à 200 000 euros	6 %
200 001 euros à 280 000 euros	5,5 %
280 001 euros à 500 000 euros	5 %
500 001 euros à 700 000 euros	4,5 %
700 001 euros et +	4 %

- Pas de manipulation de fonds à l'agence
- Pas de dépôt de garantie à l'agence - Absence de garantie financière
- Conformément à l'article L.612- du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de la médiation MEDICYS dont nous relevons, par voie électronique : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr), ou par voie postale : 73 Bd de Clichy 75009 PARIS

**La rémunération est à la charge du VENDEUR**